

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024



PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC et prise en charge FIFPL.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web : www.univ-brest.fr/fcsante

> Formations courtes > Maïeutique
Pour vous inscrire, vous devez appartenir au public concerné cité ci-dessus.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : École Universitaire de Maïeutique de Brest

Nombre de participants : 20 maximum

Tarif 2024 : 850€

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Mail : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024



PROGRAMME

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Suivi gynécologique de prévention

8h45-9h : Accueil des participants

9h-10h : La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)

10h-11h : Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin

11h-12h30 : Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

12h30-13h45 : Repas

14h-17h : Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Contraception

8h30-12h30 : Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERGER, principes de counseling

12h30-13h45 : Repas

13h45-15h45 : Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum)

15h45-17h0 : Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

Analyse des pratiques professionnelles

9h-12h : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

12h30-14h : Repas

14h-16h45 : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Méthodes pédagogiques

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactives.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gaëlle DELPECH-DUNOYER

Enseignante sage-femme

CONTACTS

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Mail : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation

Date(s)

Coût de la formation..... €/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom

Profession (obligatoire).....

Date de naissance.....

Adresse postale.....

CP..... Ville.....

Téléphone.....

Email (obligatoire)

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation.

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation

Vous êtes salarié•e profession libérale

Employeur (si salarié•e)

N°RPPS ou ADELI

Adresse postale (professionnelle).....

CP..... Ville.....

Financement

Financement employeur

Nom de la structure

N° SIRET

Personne à contacter

Téléphone Email

Adresse

.....

Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable, et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest
Le	Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**